Guide d'accompagnement

L'école inclusive : une école où chaque élève trouve sa place!

Avant le visionnement de la vidéo

7. L'ÉCOLE INCLUSIVE : LES TECHNOLOGIES D'AIDE

Pour aider à diminuer la réticence :

- ❖ La connaissance de soi du jeune (l'informer sur sa façon d'apprendre)
- Les limites de l'outil (la technologie ne fait pas le travail à la place du jeune)
- Travailler l'ouverture au sein de l'école

Mise en situation:

Vous vous rendez compte qu'un élève de votre classe vit un sentiment d'injustice par rapport à Maxime qui utilise une technologie d'aide pour lui permettre de mieux apprendre. Que faites-vous? Nous vous invitons à réfléchir ensemble à cette question.



Après le visionnement de la vidéo

Suggestions de lecture

- Rousseau, N. (en coll. avec le CTREQ) (2010). *Troubles d'apprentissage et technologies d'aide*. Québec : Septembre éditeur.
- Rousseau, N. et Angelucci, V. (2014). Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Chaire de recherche Normand-Maurice (2012). Les technologies d'aide. Stratégies compensatoires au service des élèves. L'école secondaire. http://www.dailymotion.com/video/xrgbjx_les-technologies-daide-en-education webcam
- Chaire de recherche Normand-Maurice (2012). Les ateliers prod des techos. À toi de devenir un pro! http://www.dailymotion.com/video/xtot3p_les-pros-des-technos_webcam

Complément

Selon vous, quelle est la différence entre la pédagogie universelle et la technologie d'aide?

La technologie d'aide est un outil technologique qui vise à pallier une situation de handicap chez un élève pour l'aider à apprendre.

Pour la pédagogie universelle, la technologie devient un outil qui nous permet de respecter les trois principes de flexibilité.

Trois contextes sont favorables à l'utilisation des technologies :

1- La technologie d'aide à l'apprentissage

- L'élève doit être expert de son outil
- L'enseignante doit bien connaître cette technologie
- L'accès physique à la technologie d'aide doit être prévu
- L'élève doit pouvoir y avoir accès en tout temps (dans toutes les matières, en situation d'évaluation, à la maison, etc.)

2- La technologie d'aide à la rééducation

- Par exemple, travailler l'accord des noms
- Dans le but de renforcer certaines notions
- Pour une approche de remédiation
- 3- La technologie d'aide à l'enseignement





